

La gazette de la SPANAH

1 - Le mot du Président :

*Collège des Avocats
honoraires de Paris
et des Hauts-de-Seine*

*S.P.A.N.A.H
(section Parisienne
de l'Association
Nationale des
Avocats Honoraires*

*Présidence :
Xavier DELCROS*

Olivier Cousi nous a quitté ... La maladie qu'il a combattu pendant tout son bâtonnat l'a emporté après qu'il ait intégralement accompli sa mission. Nous pleurons la disparition d'un grand capitaine qui a conduit l'Ordre des Avocats de Paris, défendu les libertés, soutenu les confrères en difficultés tout au long de la tempête Covid.

Les avocats honoraires ont bénéficié de sa confiance et ont été associés par leur Bâtonnier à de nombreuses missions déontologiques, pédagogiques, sociales. C'est un ami qui s'est en allé !

Nous présentons nos plus tristes condoléances à son épouse, à ses enfants et à ses petits-enfants. Nous pensons aussi très fort à ses parents, à notre ami Pierre, si fier de l'élection d'Olivier au Bâtonnat et qui est maintenant confronté à ce départ tragique.

L'année 2021 avait été un excellent cru avec l'arrivée de 28 nouveaux membres. L'année s'annonce encore plus prometteuse et très bientôt nous serons 400 adhérents ! Cela compte face aux enjeux électoraux qui seront les nôtres cette année pour faire entendre nos voix dans la profession et défendre nos intérêts. L'élection en novembre 2022 de 5 avocats honoraires parisiens dans le collège des avocats retraités de la CNBF et notre participation en novembre aux élections, du Bâtonnier, du Vice-Bâtonnier et des 14 membres du Conseil de l'ordre de Paris sont une opportunité qu'il faudra saisir pour faire valoir nos droits et défendre nos intérêts...

Le 17 mars l'assemblée générale a élu les 15 membres du Comité de Direction de notre association. Parmi eux, je suis heureux de pouvoir souligner l'élection de 9 nouveaux membres qui ont rejoint d'ailleurs la Spanah ces deux dernières années. Ils sont les signes du renouvellement dynamique de notre association.

Le Comité de Direction m'a fait l'honneur, et je l'en remercie, de me renouveler pour une durée de 3 ans dans les fonctions de Président, entouré d'Anne Coffin, Secrétaire Générale et de Jean-Louis Magnier, Vice-Président et Trésorier que je remercie pour leur efficacité à mes côtés. Je me réjouis aussi que le Bureau compte 2 nouveaux membres, Marie-José PIRARD-LALLEMAND, Secrétaire générale Adjointe, et Gilles GALINIER-WARRAIN, Trésorier Adjoint. Ce nouveau Bureau est paré pour entreprendre de nouvelles activités dont je vous laisse découvrir le programme à la lecture de ce premier numéro de l'année 2022 de la Gazette. Xavier DELCROS.

2 - Vade-Mecum de la SPANAH :

- Mardi 16 janvier une vingtaine d'entre nous étions heureux de nous retrouver pour la première fois en 2022 à 16h au Petit Palais pour une superbe visite-conférence consacrée au peintre russe Ilya Répine . Merci à Anne Charvériat pour nous avoir donné le privilège de découvrir ce grand artiste du portrait que les parisiens ont découvert avec empressement au point que dans les derniers jours de cette exposition temporaire l'accès était devenu impossible.
- -La nouvelle envolée de la Covid à mi-janvier nous a conduit par prudence à reporter la réunion du 20 janvier. Notre confrère Thibault de Montbrial a eu la grande gentillesse de décaler au 16 février à la Maison du barreau sa conférence consacrée aux problèmes de la Sécurité Intérieure. Son brillant et passionné exposé a été suivi d'un débat animé avec la salle puis de la signature de son ouvrage « Osons l'autorité » au Caveau du Palais où était servi un gouter de l'amitié.
- La conférence du Bâtonnier Jean-Marie Burguburu consacrée à la Commission Consultative des Droits de l'Homme qu'il préside et à son expérience comme membre de la CIASE, initialement prévue en février, sera reportée à l'automne en accord avec lui.
- -Mardi 15 mars à 16H, nous étions 20 sous la houlette d'Anne Charvériat et d'Emilie, notre conférencière favorite à parcourir les magnifiques locaux restaurés de l'Hôtel de la Marine. Le prestige et la qualité de cette visite-conférence avait attiré beaucoup d'entre vous alors que pour des raisons de sécurité les musées ne permettent d'accueillir que des groupes de 20 personnes. Nous comprenons la frustration de ceux qui plusieurs fois de suite n'ont pu joindre les groupes constitués. Nous allons avec Anne examiner les possibilités de constituer un second groupe à l'avenir dans la mesure du possible.
- Jeudi 17 mars à 15h nous avons tenu à l'auditorium Gaston Monnerville de la Maison du Barreau notre Assemblée Générale annuelle rapportée par ailleurs. Le grand intérêt de cette rencontre a aussi été la conférence de notre consœur Martine Luc-Thaler consacrée à son expérience de Juge Suprême à Monaco pendant 12 ans : une expérience inédite racontée avec beaucoup de talent et de simple vivacité qui a passionné l'auditoire des 36 participants.

+++++

RAPPEL : la bonne santé financière et donc le dynamisme des activités de la Spanah dépendent aussi du versement de vos cotisations. A ce jour 124 adhérents sur 395 membres sont à jour de leurs cotisations. C'est un beau vivier d'espérance ! Il n'est pas trop tard pour contribuer à l'équilibre financier de nos ressources.

Les chèques de cotisations (30€ à l'ordre de la Spanah et 60€ à celui de l'ANAH) sont à envoyer à l'adresse de notre Trésorier, J-L Magnier, 8 boulevard de la Bastille 75012 Paris. Merci d'avance.

Vos contacts

sont à votre disposition:

Xavier DELCROS,

Président : 06 16 34 44 99

xavierdelcros@yahoo.fr

Bruno RICHARD,

Président d'Honneur : 06 81 13 42 73

cobrurichard@orange.fr

Anne DIRCKS-DILLY COFFIN,

Secrétaire Générale : 06 07 78 45 95

ad.coffin@gmail.com

Jean-Louis MAGNIER,

Vice-Président et Trésorier : 06 08 87 23 87

jlmagnier@orange.fr

Marie-Josée PIRARD-LALLEMAND,

Secrétaire-Générale adjointe : 06 99 23 16 01

mjplmediateur@gmail.com

Gilles GALINIER-WARRAIN,

Trésorier-Adjoint : 06 27 77 46 50

ggalinierwarrain@gmail.com

Si votre adresse courriel change ou que vous en avez acquis une, n'omettez pas de nous en informer.

3 - Les Nouvelles de la SPANAH :

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui s'est tenue normalement le jeudi 17 mars a approuvé les comptes de l'exercice 2021, donné quitus au bureau et à confirmer le taux de cotisation annuelle maintenu à 30€.

Puis l'Assemblée Générale a élu pour une durée de 3 ans les 15 membres du Comité de Direction : Marie-Noëlle Defrance-Hottelart, Marie-Hélène Cohen-Guilleminet, Alice Bryden, Anne Coffin, Cécile Hugonnet, Michèle Seurin-Marzouk, Anne Charvériat, Brigitte Joubert, Marie-Josée Pirard-Lallemand, Marie-Christine Bernard, Martine Luc-Thaler, Xavier Delcros, Jean-Louis Magnier, Gilles Galinier-Warrain et Christian Connor.

A l'issue de l'Assemblée Générale du 17 mars, le Comité Directeur a reconfiguré pour 3 ans le Bureau de La Spanah. Ont été renouvelés dans leurs fonctions Xavier DELCROS, Président, Anne COFFIN, Secrétaire Générale et Jean-Louis MAGNIER Vice-Président et Trésorier.

Ont aussi été désignés pour prendre les fonctions de Secrétaire Générale adjoint, Marie-Josée PIRARD-LALLEMAND et de Trésorier Adjoint, Gilles GALINIER-WARRAIN. C'est avec confiance que nous leur adressons tous nos vœux de réussite pour le meilleur de la gouvernance de notre association dans les années à venir.

Toutefois la réussite de nos actions et de l'intégration de nos membres tient aussi à votre participation active ; NOUS AVONS BESOIN DE VOUS dans les actions et groupes d'appui et d'étude existants que nous rappelons :

- 1) Organisation des conférences avec le Bureau.
- 2) Organisation des visites et conférences culturelles avec Anne Charvériat.
- 3) Comité de rédaction de la Gazette de la Spanah.
- 4) Groupe de création et de maintenance du site internet.
- 5) Groupe d'appui pour l'inclusion numérique des confrères honoraires.
- 6) Groupe d'étude des régimes de prévoyance santé et dépendance avec J-L Magnier et François Vignaud.
- 7) Groupe d'appui aux confrères en difficultés financières avec Bruno Richard et Marie-Christine Bernard en lien avec L'Ordre et M-Ch Sari et J-L Magnier de la Commission de conciliation financière.
- 8) Groupe d'appui aux confrères en difficultés avec la CNBF et la Prévoyance avec M-N Defrance.
- 9) Groupe mentorat et tutorat des jeunes.

Pour participer à ces missions, merci de prendre contact avec l'un ou l'autre des membres du bureau qui vous donneront tous les renseignements et précisions utiles.

4 - Les nouveaux adhérents :

Nous sommes heureux de compter parmi nous 23 nouveaux adhérents qui nous ont rejoint depuis le 1^{er} janvier 2022.

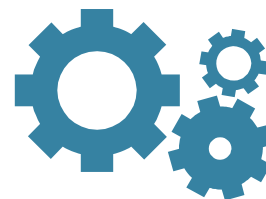
Nous les citons avec plaisir : Brigitte REGNAULT, Paul GELINAS, Muriel de CHAMBINE- FAGOT, Véronique DUCROS de LAFARGE de ROMEFORT, Jeanne DELECLUSE, Patrice PINSSEAU, Eric MORIN, Rasseck BOURGI, Sophie HOUDÉLINCKX, Martine RIBIERE, Bernard CHESNAIS, Vincent CANU, Francis ALLAIN, Jean-Jacques LETU, Philippe PEYRAMAURE, Nastasia DEMANOU TSAPZANG, François POUDELET, Ghislaine PRADO, Florence FRESNEL, Roberte MARTIN, Pascale PLUCHET-BALSAN, Hélène LEBEN et Chantal ROISNE-MEGARD.

C'est une joie d'accueillir ces nouveaux membres au sein de notre association ; pour nous permettre de bien les recevoir et qu'ils fassent connaissance de ce qu'ils peuvent attendre de la Spanah et de ce qu'ils pourraient y apporter nous organiserons début juin, ainsi que nous l'avons déjà fait une première fois en décembre 2021, à la satisfaction des 15 participants, un séminaire d'intégration à la Maison du Barreau. Une invitation spéciale leur sera adressée le moment venu.

5 - Chronique vie pratique : Encore la retraite !

En octobre 2022, les adhérents actifs mais aussi les RETRAITES de la CNBF vont élire les 145 délégués qui composent l'Assemblée générale de la CNBF pour un mandat de 6 ans. 14 délégués sont élus par un collège national composé par les bénéficiaires d'une pension de retraite CNBF ; 5 sièges sont réservés aux avocats parisiens. Nous, avocats honoraires de la Spanah, souhaitons les occuper.

- Les élections se font à bulletin secret. Sont élus les avocats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le scrutin est uninominal à un tour mais il est possible aux candidats de se regrouper par liste, les voix étant décomptés nominativement. L'ANAH intégrant 5 candidats parisiens de la SPANAH constituera une liste nationale de 14 candidats.
- L'Assemblée générale fixe le montant des cotisations et des prestations sur proposition du CA et sous contrôle du ministre en charge de la Sécurité Sociale. L'assemblée élit en son sein pour un mandat de 6 ans les 38 administrateurs composant le CA, responsable du fonctionnement et de la gestion de la Caisse. Le CA désigne pour un mandat d'un an renouvelable le Bureau composé de 10 membres qui élit le Président pour un mandat de 2 ans.
- Au regard de la réforme des retraites qui est d'actualité et de la sous-indexation de la revalorisation des pensions affectées par l'inflation qui nous affecte, La Spanah et L'Anah se doivent vigilantes sur ces évolutions et être représentées le plus fortement possible par ses membres à l'occasion des prochaines élections qui se dérouleront en octobre 2022. Le 29 septembre prochain nous consacrerons une réunion entière sur cette thématique.



Association déclarée à la Préfecture de Police de PARIS le 28 Février 1994.

Insertion au Journal Officiel le 2 Mars 1994

CORRESPONDANCE au siège Social :
S.P.A.N.A.H. – COLLEGE DES AVOCATS
HONORAIRES

Ordre des Avocats
Bureau des Associations du Barreau de PARIS –
4, Boulevard du Palais
CS 80420
75053 Paris Cedex 01

6 - Billet d'humeur : « Un drôle de genre ! » par Bruno Richard

Comme on ne peut arrêter le progrès, il nous est demandé d'éviter de parler du genre de chaque personne comme avaient tendance à le faire les officiers d'état-civil lorsqu'on leur déclarait une naissance.

Mais par ailleurs, fort justement, notre Barreau a eu à cœur, pour ses élections, d'assurer une parfaite parité entre les deux genres officiels : masculin et féminin.

Sans s'arrêter à cette contradiction il a donc inventé le vote par binôme mixte.

Il faut reconnaître que cela est peu confortable pour l'électeur : Que dois-je faire si, dans une même équipe, je déteste l'un mais désire voir élire l'autre ? N'était-il pas plus sage de prévoir deux collèges égaux pour assurer la parfaite parité du Conseil ? Mais surtout, alors que nos compagnes ont pris toute leur place au sein de nos institutions, et le mérite devant primer le genre, ne convient-il pas de rejoindre notre confrère expérimenté : Madame D.S qui, dans la chaleur tumultueuse d'une assemblée générale de 1968, affirmait : « sous la robe il n'y a pas de sexe ! ».

7 - Calendrier prévisionnel de nos activités 2022 :

- Jeudi 7 avril 2022, à 14h45 à la Maison du Barreau place Dauphine, salle Gaston Monnerville réunion ordinaire mais changement de programme, notre ami Henri Leclerc ayant sollicité pour raisons professionnelles, un report au mois de juin. C'est M. Yves MORITZ, Alsacien, auteur du « Dictionnaire de la Guerre de 1870 » préfacé par Jean Tulard qui interviendra sur « La guerre de 1870 et ses conséquences ». Merci de confirmer votre présence à cette conférence de qualité avant le 4 avril auprès d'Anne Coffin à l'adresse mail suivante add.coffin@gmail.com pour faciliter l'organisation de cet évènement. L'auteur dédicacera son ouvrage à l'issue.
- Jeudi 19 mai à 12h30 visite de la Grande Mosquée de Paris sur invitation de notre confrère Chems-Eddine HAFFIZ, avocat honoraire, Recteur de la Grande Mosquée. Cette visite initialement programmée le 16 décembre avait du être annulée pour cause de Covid. Monsieur le Recteur nous fait l'honneur de nous convier à déjeuner dans les salons de la Grande Mosquée. Il prononcera à l'issue une conférence sur l'histoire de la Grande Mosquée de Paris, son organisation actuelle et son action en qualité de recteur.
La participation est limitée aux 50 premiers inscrits. Ceux qui s'étaient inscrits initialement en décembre dernier (44) restent prioritaires à condition de confirmer leur présence par courriel auprès de jimagnier@orange.fr avant le 10 mai 2022. Il reste donc quelques places disponibles. Vous pouvez vous inscrire auprès de jimagnier@orange.fr, qui vous confirmera votre inscription en fonction des disponibilités.
- Mardi 24 mai, rendez-vous à 14h15 pour une visite-conférence de Citeco, ancien immeuble de la Banque de France, place du Général Catroux. Anne Charvériat nous adressera une communication pour les modalités d'inscriptions fin avril prochain.
- Le jeudi 16 juin, à 14h45 à la Maison du Barreau place Dauphine, salle Gaston Monnerville réunion ordinaire et conférence de notre confrère Henri Leclerc qui nous contera son expérience d'avocat pénaliste.
- Pour la rentrée de septembre à une date et selon des modalités qui seront confirmées Anne Charvériat est en train de nous concocter une visite-conférence balade d'un beau château à proximité de Paris.
- Jeudi 29 septembre à 15h réunion ordinaire dans l'amphithéâtre de la nouvelle Maison de l'Avocat place Clichy qui nous donnera l'opportunité de découvrir ce nouvel immeuble à proximité du Tribunal Judiciaire. Ce sera aussi l'occasion d'entendre notre ami Bernard de Torres ancien Président de l'Anah et tête de la liste présentée par l'ANAH pour les élections de la CNBF entouré des 5 candidats parisiens de cette liste. Il présentera l'enjeu de ces élections pour les avocats honoraires.

8 - In memoriam

Au cours des derniers mois nous avons appris avec tristesse le décès de 5 confrères, avocats honoraires, dont nous faisons mémoire : Arlette-Elisabeth ACHACHE, Arnold GEWELDE, Thierry BARBY, Hubertus SULKOWSKI et Georges SELNET. Toutes nos condoléances vont à leur famille et à leurs proches.

9 - Des nouvelles de l'ANAH :

L'ANAH tiendra son Assemblée Générale ordinaire annuelle le vendredi 13 mai 2022 à partir de 9h30 à son siège parisien, 4 place de la Sorbonne. Les adhérents de la Spanah sont membres de l'ANAH et peuvent donc participer à cette Assemblée Générale.

